

# DONS



Alliance pour le développement contre la pauvreté par la finance

Paris, le

Madame, Monsieur,

ALDEFI a pour but, par des subventions remboursables, de participer à lutter contre la pauvreté *par la micro-finance et l'incitation à la création de T.P.E* (Très Petites Entreprises). Rassembler des fonds et des volontés pour les mettre à disposition de ceux qui veulent gagner, chez eux, leur *autonomie*. Aider à l'émergence de *l'initiative individuelle* créatrice de biens et de richesses. Faciliter l'insertion par le travail, la responsabilité personnelle et la solidarité collective. Tels sont les efforts conjugués qui doivent permettre à nombre d'oubliés de rejoindre puis de progresser libre sur le chemin de la *dignité* et de *l'espérance*.

Par votre don, vous participez à ce combat permanent, vous nous aidez à multiplier et renforcer nos actions. Ainsi au nom de chacun, nous vous remercions de votre générosité.

La Président

Siège Social : 30 rue des Dames – 75017 Paris

-----  
Modèle obligatoire (art.87 de la loi n°81. 1160 du 30.12.81 et la loi n°97.571 du 23 juillet 1987)



Alliance pour le développement contre la pauvreté par la finance

30 rue des Dames – 75017 Paris

<b>Reçu Fiscal</b>	<b>N°200-</b>
--------------------	---------------

Nom et adresse du donateur : .....

L'association reconnaît avoir reçu à titre de don la somme de : .....

Somme en toutes lettres : .....

Date de paiement : ..... Paris, le

*Le don ouvre droit à déduction selon les conditions générales à l'article 238 bis 1 du code général des impôts, c'est-à-dire s'il est effectué au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général, de caractère philanthropique, éducatif, scientifique,.....*

*social, familial, culturel.* L'Administrateur général